

À la veille de l'anniversaire des 70 ans de la fondation du Statut National des Industries Électriques et Gazières (IEG) et en réponse aux invectives de M. MACRON le 8 mars dernier (« Très longtemps, le compromis social sur EDF a été fait aux dépens de tout le monde, dans l'intérêt des seuls salariés »), de M. APATHIE le 31 mars dernier (« Dans les manifestations anti #EIKhomri des fonctionnaires et des salariés d'EDF dénoncent la précarité au travail. Humour français ? »), **FO Énergie et Mines a l'honneur et le plaisir de proposer le visionnage de son animation 70 ans de Service Public** accessible via le lien suivant :



<http://www.fnem-fo.org/video/70-ans-statut-national-ieg>

Contre les attaques à l'encontre des personnels des IEG, nous répondons par l'Histoire et rappelons :

- Que la nationalisation des IEG a constitué **une révolution économique et sociale**, qui demeure aujourd'hui au travers du Statut,
- Qu'elle a été fondatrice de **l'autonomie économique et politique de la France durant 70 ans**,
- Que la privatisation galopante du secteur n'a produit aucun effet positif ni pour la pérennité des entreprises, ni socialement, ni en termes de services rendus au citoyen français.

On rappellera en outre qu'en 1946, les nationalisations ont été motivées par **une volonté de cohésion industrielle**,

d'indépendance énergétique, d'équité de traitement des usagers : quand la course à la rentabilité est le moteur unique de l'activité économique, il importe peu à certains de brader l'intérêt public et d'agir pour le profit d'intérêts extérieurs à l'hexagone. A méditer au présent.

M. MACRON jugera sans doute que ce sont là « les états d'âme de ceux qui sont dans une guerre de position historique* » : peut-être bien. Nous refusons de faire du passé table rase, constatant que plus progresse l'amnésie néolibérale, plus la situation se dégrade pour les citoyens.

Au nom de l'Histoire et du bon sens politique, économique et social, FO Énergie et Mines appelle à la renationalisation des IEG, bien public qu'il appartient à la République seule de gérer.

* Assemblée nationale/Commission des affaires économiques : audition du ministre Macron le 22 mars 2016